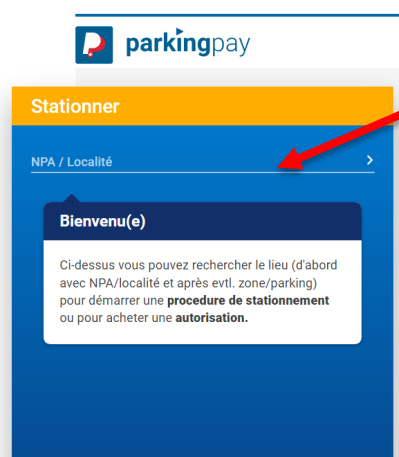


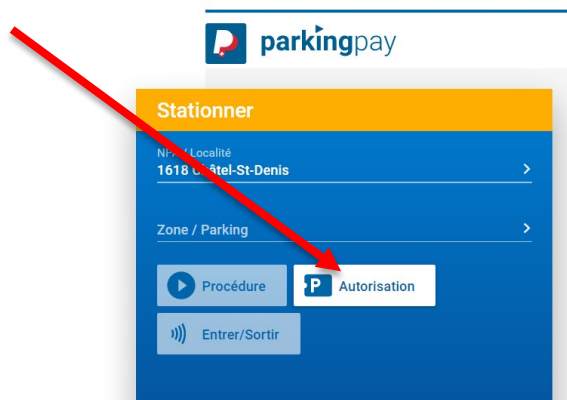
Demande d'autorisation de stationnement **Possible dès le 15 avril 2022**

Marche à suivre :

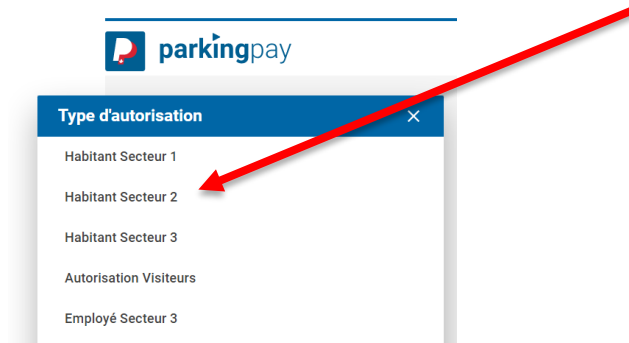
1. Installer l'appli « Parkingpay » sur votre smartphone
2. Se connecter sur l'application ou sur le site www.parkingpay.ch
3. Créer un compte et saisir un (des) véhicule(s).
4. Définir un moyen de paiement
5. Choisir la localité « 1618 Châtel-St-Denis »



6. Choisir l'option « Autorisation »



7. Puis sélectionner le type d'autorisation souhaité (veuillez vous référer au plan ci-après pour le choix du secteur)



8. Choisir le(s) véhicule(s), entrer un numéro de téléphone portable et cliquer sur « appliquer »

Autorisation

Type d'autorisation
Habitant Secteur 1

Véhicule
FR1618 Honda CH

Approbation requise

L'immatriculation FR1618 ne dispose pas de l'approbation nécessaire pour l'achat de l'autorisation. Vous devez d'abord faire une demande.

Les détails de votre compte (nom/adresse) seront transmis à l'exploitant.

Pour toutes questions ou doutes contactez l'exploitant Commune de Châtel-St-Denis:

Police communale de Châtel-St-Denis
Tél : 021 948 22 17
police.communale@chatel-st-denis.ch

Veuillez insérer votre n° de téléphone
Ce champ est obligatoire

Appliquer

Autorisation

Type d'autorisation
Habitant Secteur 1

Véhicule
FR1618 Honda CH

Approbation requise

L'immatriculation FR1618 ne dispose pas de l'approbation nécessaire pour l'achat de l'autorisation. Vous devez d'abord faire une demande.

Les détails de votre compte (nom/adresse) seront transmis à l'exploitant.

Pour toutes questions ou doutes contactez l'exploitant Commune de Châtel-St-Denis:

Police communale de Châtel-St-Denis
Tél : 021 948 22 17
police.communale@chatel-st-denis.ch

Veuillez insérer votre n° de téléphone
0793423848

Appliquer

9. Votre demande est transmise et vous recevrez un mail de confirmation dans lequel il vous sera demandé de fournir des pièces justificatives, telles que permis de circulation (carte grise), attestation du bailleur ou attestation de l'employeur ou autre....

Dès réception de votre demande, elle sera alors vérifiée et traitée par l'exploitant. Vous recevrez un mail vous indiquant si elle est acceptée ou refusée, en application de la réglementation.

Si votre demande est acceptée, vous devrez alors la finaliser de la manière suivante :

10. Choisir la date à partir de laquelle vous souhaitez que votre autorisation soit valable, puis la durée de validité souhaitée

Début

< mai 2022 >

l	m	j	v	s	d
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

Durée

- 1 mois
- 2 mois
- 3 mois
- 4 mois
- 5 mois
- 6 mois
- 7 mois
- 8 mois
- 9 mois
- 12 mois

11. Vous devrez ensuite cocher la case « E-mail de rappel » puis continuer

Autorisation

conformer aux restrictions de stationnement temporaires signalées. En outre, les détenteurs doivent toujours être en mesure d'enlever leur véhicule dans un bref délai.

Début
01.05.2022 – 00:00

Durée
6 mois

Fin
31.10.2022 – 23:59

Prix
CHF 180.00

Zone
1618 Châtel-St-Denis
4 | PSS

E-mail de rappel
14 jours avant l'échéance, un e-mail de rappel sera envoyé à dominique.maillard@chatel-st-denis.ch.

Les détails de votre compte (nom/adresse) seront transmis à l'exploitant.

CONTINUER

12. Choisissez un moyen de paiement puis cliquer sur « Payer »

Moyen de paiement

VISA 07 / 2022

TWINT

Mastercard

American Express

Postfinance

Paiement en ligne

Payer le prix d'achat

CHF 180.00

Payer le montant manquant
Le solde actuel est pris en compte pour le paiement.

CHF 169.43

PAYER

13. Dès le paiement accepté, votre demande sera validée et vous recevez une confirmation.

Les secteurs « vignettes » sont délimités par des traitillés.



Les secteurs 1, 2 et 3 sont concernés par des vignettes « habitant.e »

Seul le secteur 3 concerne les vignettes « employé.e »

